



En petits ruminants, l'arsenal thérapeutique n'est pas très important, il est nécessaire de le préserver afin de limiter au maximum les antibio-résistances. Pour cela, éleveurs et vétérinaires travaillent de concert. Il est ainsi important que les éleveurs apprennent les bons gestes pour réaliser l'examen d'un animal malade. Pour cette formation, il s'agit de promouvoir les compétences techniques des éleveurs dans un domaine précis, dans ce cas : repérer un animal malade, l'examiner et effectuer les premiers soins dans le respect du protocole de soins établi par le vétérinaire (observance du traitement, enregistrement, gestion de la pharmacie) Ainsi, cette formation s'inscrit parfaitement dans l'axe du plan Ecoantibio<sup>2</sup> : "former sur les enjeux de lutte contre l'antibio-résistance, sur la prescription raisonnée des antibiotiques et sur les autres moyens de maîtrise des maladies infectieuses".

## OBJECTIF DE FORMATION

### ACQUÉRIR DU SAVOIR-FAIRE

Connaître les principales pathologies sur les ovins/caprins jeunes et adultes. Présentation d'une méthode d'intervention pour l'examen clinique afin de recueillir des informations de qualité pour sa prise de décision ultérieure.

### MAITRISER LES GESTES POUR EXAMINER UN OVIN, SAIN OU MALADE

### ÊTRE CAPABLE D'IDENTIFIER LA MALADIE OU LES DIFFÉRENTS SYMPTÔMES

### ÊTRE CAPABLE D'AGIR RAPIDEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN TRAITEMENT ADAPTÉ OU FAIRE APPEL AU VÉTÉRINAIRE

Quelle méthode adopter ? Quels sont les gestes à avoir ?

Présentation du protocole d'examen de l'animal malade : examen à distance, examen rapproché.

Suite à l'examen d'un ovin malade : prendre la bonne décision (soigner l'animal ou faire appel à son vétérinaire) et connaître les médicaments présents dans la pharmacie de l'élevage et les risques liés à l'apparition de résistances.

## CONTENU DE LA FORMATION

### MATINÉE

Seront abordés les principales pathologies sur les ovins jeunes et adultes, la présentation d'une méthode d'intervention pour l'examen clinique afin de recueillir des informations de qualité pour sa prise de décision ultérieure.

La journée débutera en salle pour la matinée. Présentation sous forme de diaporama et exemple de cas pratiques.

### APRÈS-MIDI

Seront abordés les méthodes à adopter, les gestes à avoir et le protocole d'examen de l'animal malade : examen à distance, examen rapproché. Suite à l'examen d'un ovin malade : prendre la bonne décision (soigner l'animal ou faire appel à son vétérinaire), connaître les médicaments présents dans la pharmacie de l'élevage et les risques liés à l'apparition de résistances.

Bilan de fin de stage : évaluation du niveau de satisfaction des stagiaires. Identification des améliorations à prévoir – focus sur l'intérêt du travail de réflexion, pour la mise en place de nouvelles pratiques et pour leur suivi. Identification des besoins de formations supplémentaires pour la suite

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Réalisation de cas pratiques directement sur les animaux.

### Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et en fin de formation + tour de table

## DATES ET HORAIRES

Jeudi 26 janvier 2023

**SOIT 7 H DE FORMATION**

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

### Public

Éleveurs ou futurs éleveurs ovins/caprins de Franche-Comté

### Prérequis

Aucun

## LIEU ET RESTAURATION

Lieu : SARL AU GRÉ DU PRÉ, LOULANS-VERCHAMPS (70) en salle le matin et sur l'exploitation l'après-midi

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

## INTERVENANTS

Edwige BORNOT, docteur vétérinaire GTV BFC et Élise LONGET, chargée de mission GDS BFC

## RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de formation : Mickaël GREVILLOT

Inscription jusqu'au **16 janvier 2023** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

## PRIX

### Pour les contributeurs VIVEA

35 euros

### Pour les jeunes en parcours à l'installation

200 euros au lieu de 224 €

(Prise en charge de 24€ par le GDS BFC)

### Pour les non-contributeurs

224 euros

## HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38